



**Association des Pontés, Porteurs de
Valves et Opérés du Cœur de la CREUSE**

Président : Monsieur Eric SKRABAN
Téléphone : 0641465581
E-mail : apvoc23@live.fr
Site Internet : www.apvoc23.org

Madame le Maire,
Chères adhérentes, chers adhérents.

C'est avec un très grand plaisir que je vous accueille pour la deuxième année consécutive dans cette salle des fêtes afin de partager ensemble un moment de convivialité autour de la traditionnelle galette des rois.

Madame le Maire, je vous remercie d'avoir accepté mon invitation et d'être parmi nous aujourd'hui.

L'année qui vient de s'écouler a malheureusement vu son dernier trimestre entaché du décès de 3 de nos adhérents : Maurice PIGNOT de Bétête, Jean-Claude RIQUAND de Saint Quentin La Chabanne et Lucien BRIGAND, notre vice-président.

Tout en pensant à Maurice et Jean-Claude et leur famille, ainsi qu'aux autres adhérents disparus au cours de l'année 2015, permettez-moi de rendre un hommage appuyé à Lucien.

Lucien a été durant de nombreuses années un pilier solide de l'APVOC 23. Grâce à lui et son épouse Henriette, notre association peut se targuer d'avoir eu un effectif qui longtemps a avoisiné la centaine d'adhérents. Lucien et Henriette ne comptaient pas les kilomètres pour aller à la rencontre des pontés, valvés ou opérés du cœur afin de leur présenter l'APVOC 23. C'est d'ailleurs comme cela que Corentin, Hélène et moi-même les avons connus en MARS 2008. Ils venaient à notre rencontre suite à un coup de téléphone que je leur avais donné après avoir trouvé par hasard un « flyer » ventant l'existence de l'APVOC 23.

Lucien et Henriette ont également accueilli pendant de nombreuses années les membres du Conseil d'Administration de l'APVOC 23 à leur domicile et ce à chaque fois que le président en exercice le leur demandait pour y tenir une réunion. Et à chaque fois ces réunions se terminaient autour d'un petit verre et d'une brioche offerte par Henriette. Tous les deux aussi s'employaient à mettre sous enveloppe tous les courriers que vous recevaient pendant l'année et allaient même jusqu'à distribuer dans les boîtes aux lettres

ceux de nos adhérents habitant à GUERET pour faire faire des économies de frais d'envoi à notre association. Maintenant, ces mises sous enveloppes seront faites par notre secrétaire et nos réunions se feront ailleurs mais je voulais vous dire une nouvelle fois Henriette que je n'oublierais jamais votre implication totale à vous deux au sein de l'APVOC 23. Malgré la douleur qui est la votre, vous avez même souhaité avec vos enfants mettre une urne à disposition des personnes étant venues rendre un dernier hommage à Lucien. Vous m'avez remis récemment la somme de 144 euros 70 issue de cette action. Cet argent servira comme vous le savez au financement d'un défibrillateur cardiaque. Henriette, je vous adresse un dernier merci pour cette délicate attention pour notre association.

Durant cette année 2015, j'ai organisé notre assemblée générale et maintenu nos rassemblements, certes moins nombreux, autour d'une bonne table. Je n'ai pas organisé de voyage depuis que je suis président car ma priorité était de m'occuper du financement d'un défibrillateur cardiaque. Ce challenge a été réussi mieux que prévu car au lieu d'un c'est tout simplement 4 que nous avons pu financer à la banque alimentaire de la Creuse, aux mairies de Peyrat la Nonière, Saint Alpinien et Saint Pierre de Fursac , les 5ème et 6ème allant l'être prochainement aux mairies de Jouillat et de Saint Martial le Mont. Et tout cela, je le dois en partie au Crédit Agricole de Chénérailles (500 euros), l'opération boucles du cœur CARREFOUR (3037,42 euros), bénéfice de notre 1^{er} loto (1107,81 euros) , l'opération maison illuminée (972 euros 44), les 144 euros 70 de la quête citée précédemment et un don inattendu de 500 euros d'une nouvelle adhérente qui bien que ne pouvant pas se déplacer a tenu à adhérer à notre association et à faire ce don très généreux. Qu'elle en soit une nouvelle fois remerciée ici même. Tout ceci pour vous dire que votre association a une trésorerie saine qui va nous permettre de vous en faire bénéficier au mois de juin 2016 lors d'une sortie à Limoges pour assister au diner spectacle du cabaret le Tapis Rouge. L'APVOC 23 prendra à sa charge les frais de transport ainsi que 27,5% du prix du diner spectacle. Avant cette sortie, j'aurai le plaisir de vous accueillir le samedi 19 mars 2016 à l'assemblée générale à laquelle vous pourrez assister à une conférence du Professeur Jean-René LUSSON qui vous parlera des nouveautés en matière de cardiologie.

Mesdames, Messieurs, avant de partager la traditionnelle galette, je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence à la mémoire de nos disparus. Je vous remercie.

Eric SKRABAN,
Président de l'APVOC 23.